

AVENANT À LA CONVENTION DU 11 JUIN 2011 ENTRE LA VILLE D'ESCH-SUR-ALZETTE ET L'ESCHER VOLLEYBALL CLUB ASBL

Entre :

L'Administration Communale de la Ville d'Esch-sur-Alzette établie à L-4002 Esch-sur-Alzette, Place de l'Hôtel de Ville, représentée par son Collège des Bourgmestre et Échevins actuellement en fonction, à savoir :

Monsieur Georges Mischo, bourgmestre,
Monsieur Martin Kox, échevin,
Monsieur André Zwally, échevin,
Monsieur Pierre-Marc Knaff, échevin,
Monsieur Christian Weis, échevin

ci-après dénommée «la Ville» d'une part,

Et

L'association sans but lucratif sportive « Escher Volleyball Club Asbl », établie et ayant son siège à Esch-sur-Alzette, 67, rue Zénon Bernard, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro F2528, représentée par :

Monsieur Steve Faltz, président, et
Monsieur Antoine Mores, trésorier,

ci-après dénommée «Association» d'autre part,

Préambule

En date du 11 juin 2011, la Ville et l'association sont entrées en relation contractuelle par la conclusion d'une convention cadre, approuvée par le Conseil Communal le 17 juin 2011 par laquelle l'administration communale de la Ville d'Esch-sur-Alzette met à la disposition de l'Association la somme de **3.000€** (*trois mille euros*).

Modification

La Ville d'Esch-sur-Alzette s'engage à verser à l'Association la somme supplémentaire de **7000€** (*sept mille euros*) pour l'organisation du « Luxembourg Beach Open ».

En sus, des **10.000€** (*dix mille euros*) susmentionnés, la Ville s'engage également à verser la somme de **7000€** (*sept mille euros*) pour le programme culturel, soit au total **17.000€** (*dix-sept mille euros*) pour l'année en cours.

Le présent avenant se renouvelle tacitement chaque année à partir de sa signature, sauf résiliation écrite par l'une des Parties moyennant un préavis de 3 (*trois*) mois avant la date d'anniversaire du présent avenant.

Fait à Esch-sur-Alzette en deux exemplaires, le _____ 2023.

**Collège des Bourgmestre et Echevins
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

Escher Volleyball Club Asbl

Monsieur Georges Mischo,
Bourgmestre

Steve Faltz,
Président

Monsieur Martin Kox,
Échevin

Antoine Mores,
Trésorier

Monsieur André Zwally,
Échevin

Monsieur Pierre-Marc Knaff,
Échevin

Monsieur Christian Weis,
Échevin